

**AVIS PUBLIC AUX PROPRIÉTAIRES D'UN IMMEUBLE AINSI QU'AUX OCCUPANTES ET OCCUPANTS  
D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE  
VILLE DE SAINT-SAUVEUR**

**PAR CET AVIS PUBLIC**, le président d'élection annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble ainsi qu'aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis au moins 45 jours le 18 septembre 2025.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus et avoir la citoyenneté canadienne le jour du scrutin. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié.
  - Si vous êtes la ou le propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupante ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une demande d'inscription ;
  - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec le président d'élection ou en consultant le site Internet de la Ville, dans la section « **élection municipale** ». Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 18 octobre 2025.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, communiquez avec le président d'élection.

Vous pouvez joindre le président ou la secrétaire d'élection, aux coordonnées suivantes :

1, place de la Mairie, Saint-Sauveur, Québec, J0R 1R6  
(450) 227-0000, poste 2300  
[election@vss.ca](mailto:election@vss.ca)

**FAIT À SAINT-SAUVEUR**, ce 1<sup>er</sup> octobre 2025.

Le président d'élection,

Yan Senneville, OMA